

ANNEXE I

CURRICULUM VITAE DE M. PHILIPPE PETIT

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2001, M. Petit est vice-directeur général de l'OMPI, chargé en dernier lieu des Affaires générales et de l'administration, après s'être occupé aussi des relations extérieures et de la coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie.

De 1998 à 2001, M. Petit était Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève.

Diplômé de droit et de sciences politiques, ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), M. Petit a commencé sa carrière au Ministère français des affaires étrangères, à la Direction des affaires juridiques, où il était chargé des questions de droit économique et de droit européen.

Premier secrétaire à l'Ambassade de France à Beijing, République Populaire de Chine, de 1971 à 1973, il a été ensuite Conseiller à la Représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes, à Bruxelles, en charge de l'aide au développement.

À Paris, à partir de 1978, il a été successivement le Conseiller pour les affaires internationales du Ministère de l'industrie, le Chef adjoint du Centre d'analyse et de prévision du Ministère des affaires étrangères, puis le Directeur adjoint du Cabinet du Ministre des affaires étrangères, où il suivait particulièrement les affaires juridiques et les organisations internationales.

En 1985, M. Petit a été nommé Ambassadeur de France à l'Île Maurice. En 1988, il est devenu le Conseiller diplomatique du Premier ministre français et a participé jusqu'en 1991 à toutes les grandes rencontres et négociations internationales.

Nommé Ambassadeur de France en Inde en 1991, il a occupé cette fonction, au moment de l'ouverture économique du pays, jusqu'en 1996. Il a ensuite été Ambassadeur de France en Suède, alors nouveau pays membre de l'Union européenne, jusqu'à son arrivée à Genève comme Ambassadeur, Représentant permanent en 1998.

M. Petit est marié avec Anne-Marie Buschman-Petit. Ils ont ensemble deux enfants.

[L'annexe II suit]